

Les chemins de Monteils

N°75 - Décembre 2019



Monteillaises, Monteillais

Le bulletin municipal que vous venez de recevoir sera le dernier de cette fin de mandature. Les prochaines échéances électorales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 et permettront

d'installer un nouveau Conseil Municipal pour une durée de six ans.

Il est donc pour moi la dernière occasion d'écrire son éditorial, puisque j'ai décidé de ne pas me représenter en tête de liste à ces prochaines élections.

L' Editorial

Le temps est vite passé depuis 2008, date de ma première élection en tant que maire adjoint.

Aujourd'hui, je retiens le sentiment de satisfaction à la vue des projets réalisés ou plus simplement d'une réponse apportée à la demande des administrés.

Il reste encore à l'équipe municipale actuelle à accomplir l'essentiel des engagements pris, mais beaucoup reste à faire pour cela d'ici la fin du mandat.

La première tranche des travaux d'aménagement du chemin des Rouges va s'achever : la création du cheminement doux et la sécurisation par l'implantation de chicanes et de plateaux de ralentissements sont en cours ainsi que la pose de l'éclairage public.

Début Décembre, a débuté la deuxième tranche des travaux par l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, suivront le prolongement du cheminement piétonnier jusqu'à la route du Traversier, la réfection de la chaussée, avec un achèvement prévu en cours du second trimestre 2020.

D'ici l'échéance du mois de mars 2020 vous pourrez encore compter sur mon engagement et mon écoute afin que Monteils reste un village où il fait bon vivre.

Je souhaite que les futur(e)s élu(e)s municipaux continuent dans la voie que se sont efforcées de tracer l'équipe municipale que j'ai eu le plaisir et l'honneur de diriger.

Je tiens particulièrement, par ces quelques mots, à vous remercier tous de la confiance que vous avez su me témoigner ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui nous apportent compétences et aides pour des actions ponctuelles et imprévues.

J'adresse aussi de chaleureux remerciements aux associations locales et à toutes les initiatives particulières qui participent à faire vivre et reconnaître notre commune car le développement d'une collectivité ne pourrait pas se faire sans l'engagement de ses élus, le dynamisme de ses associations, la motivation de ses bénévoles et l'implication de son personnel communal.

Merci aussi aux acteurs économiques, qu'ils soient agriculteurs, industriels, artisans ou commerçants, qui par leurs actions contribuent à la création d'emploi et à la vitalité de notre village ainsi que mes collègues du conseil municipal qui pour certains ont un engagement de longue date.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos familles pour 2020 et vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 10 Janvier à 19h à la salle « Coté Lère » où nous aurons l'occasion de vous parler plus longuement.



Bonne fêtes et meilleurs vœux pour 2020 à toutes et à tous.



Jacques SOULIE

➤ **SUPPRESSION DU CCAS**

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Lorsque le CCAS est dissous, la commune exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2019 et d'exercer directement cette compétence.

➤ **CIMETIERE - MODIFICATION DELIBERATION FIXATION DES TARIFS POUR ENCAISSEMENT DES CONCESSIONS**

A compter du 1^{er} janvier 2020, le conseil municipal ayant décidé d'exercer directement les compétences actuellement dévolues au CCAS, il convient de préciser qu'à partir de cette même date les recettes issues des ventes des concessions seront encaissés sur le budget communal.

➤ **« LE PARC DE LA LERE EN FETE » - CONVENTION A PASSER AVEC LES COLLECTIVITES PARTENAIRES**

La première édition de la manifestation « le Parc de la Lère en fête » a eu lieu le 10 août 2019 sur le site du Parc de la Lère.

Cet événement, initié par la Commune de Caussade pour étoffer le Comice Agricole a regroupé divers partenaires tels que, la Commune de Monteils, le Syndicat du parc de la Lère, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais ainsi que plusieurs associations caussadaises, l'objectif étant de créer une manifestation à vocation intercommunale susceptible de rassembler un large public.

Aussi, afin de financer l'ensemble des actions qui ont été mises en place pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, un projet de convention de partenariat a été établi, prévoyant les modalités financières de participation des collectivités intervenantes lors de la journée du 10 août 2019.

➔ **CONVENTION D'ADHESION AU POLE INFORMATIQUE**

DU CDG82 A COMPTEUR DU 1er JANVIER 2020

Monsieur MASSALOUP a rappelé à l'assemblée que, dans le cadre de ses missions facultatives d'assistance aux collectivités en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, le CDG82 propose depuis 1990 un ensemble de prestations destinées à favoriser le déploiement de l'e-administration sur le département en mutualisant les frais d'installation et de fonctionnement d'outils et de plateformes, et en assurant la formation et une assistance personnalisée et de proximité aux utilisateurs de ces technologies.

En 29 ans d'existence, la palette des services proposés s'est progressivement étoffée, au gré des besoins des collectivités :

- 1990 : création du service d'assistance aux logiciels métiers,
- 1999 : lancement du service Internet,
- 2008 : lancement du service Dématérialisation des procédures,
- 2019 : lancement du service de Délégué à la Protection des Données mutualisé.

Le Pôle Informatique du Centre de Gestion compte aujourd'hui plus de 250 collectivités adhérentes, représentant un parc de plus de 800 micro-ordinateurs.

L'accès à chacun de ces services, nécessite la signature d'une convention distincte entre la collectivité et le CDG82, détaillant la nature des prestations assurées, les conditions d'utilisation des plateformes et le coût de chaque service.

A ce jour, la commune est adhérente :

- à la convention Informatique depuis le 25/03/1997
- à la convention dématérialisation des procédures depuis le 19/05/2009

Cette multiplication des conventions, des annexes annuelles et des titres de recettes, complexifie la gestion administrative et financière, autant pour le Centre de Gestion que pour les collectivités. C'est pourquoi, afin de donner plus de visibilité aux services proposés et souscrits, et de réduire les formalités administratives et comptables, le Centre de Gestion a décidé de fusionner ces conventions en une seule à compter du 1er janvier 2020, tout en laissant le choix aux adhérents d'opter « à la carte » pour les services souhaités, par le biais d'une annexe annuelle.

Cette nouvelle convention marque le lancement d'un nouveau service aux collectivités, dédié à la protection des données personnelles : « RGPD-DPD mutualisé ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la signature de cette convention.

➔ **RETROCESSION A LA COMMUNE DES VOIES DU FUTUR LOTISSEMENT**

'CANTECORP'

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal du projet de la création d'un lotissement par Monsieur Cantecorp au lieu-dit les Obits. Le projet consiste en l'aménagement et la viabilisation de 9 lots par une voie centrale raccordée à l'avenue des Lumières. Cet accès commun et les espaces verts seront à usage collectif dont la propriété et la gestion seront conservés par Monsieur Cantecorp durant la totalité des travaux.

Après réalisation, ce dernier pourra rétrocéder à la commune de Monteils, la voie d'accès et les espaces verts qui seront classés dans le domaine communal.

La collectivité ainsi sollicitée n'a pas l'obligation d'intégrer les voies privées de lotissement dans le domaine communal. Lorsqu'elle accepte cette intégration elle prend à sa charge tous les frais à venir d'entretien, et de réparation et de réfection de la voie.

Suite à différents échanges avec Monsieur Cantecorp, il sollicite la commune pour un transfert de cette voie d'accès ainsi que des espaces verts dans le domaine public communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'accepter le transfert amiable de la voirie, des espaces verts et des équipements du lotissement de Monsieur CANTECORP à la commune et classer celle-ci dans le domaine public communal dès l'achèvement total des travaux.

➤ **TARN ET GARONNE HABITAT – GARANTIE D'EMPRUNT CDC, REAMENAGEMENT**

DE LIGNES DE PRET

L'assemblée délibérante de la commune de Monteils accorde sa garantie à hauteur de 10 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 598 262,61 euros, lié au lotissement chemin du Petit Bois, souscrit par Tarn et Garonne Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt.

Tarn et Garonne Habitat a révisé l'ensemble de ces prêts et porté la durée résiduelle de celui-ci de 22 ans à 32 ans.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

➤ **EMPRUNT POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DES ROUGES**

Compte tenu de l'importance du montant des travaux d'aménagement et de sécurité au chemin des Rouges, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 200 000,00 € pour le financement de cette opération.

Après consultation des différents organismes de crédit, le Conseil Municipal a retenu l'offre la mieux-disante à savoir : CREDIT AGRICOLE TEG: 0.61 % sur 15 ans

➤ **SERVICE SCOLAIRE – COUT DU SERVICE**

Chaque année, il est fait état des charges de fonctionnement de l'école E. Laurent ainsi que du nombre d'enfants extérieurs à la commune et fréquentant l'école :

Pour 2018 : 157 élèves ont fréquenté l'école Eugène Laurent, répartis en 2 sections : 102 élèves en section élémentaire et 55 en section maternelle.

Compte-tenu des charges de fonctionnement, le coût par élève s'établi à 1181 €.

➔ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES COMMUNES NON DOTEES D'UNE ECOLE**

Le code de l'éducation définit les modalités de répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants de plusieurs communes.

Il dispose notamment que cette répartition se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. À défaut, la contribution de chaque commune est fixée par le représentant de l'État dans le département, après avis du conseil départemental de l'éducation nationale.

Le maire de la commune de résidence n'est cependant tenu de participer financièrement, lorsqu'il dispose des capacités d'accueil nécessaires dans son école, que s'il a donné son accord à la scolarisation hors commune et dans un certain nombre de cas de dérogations limitativement énumérées.

Considérant ces dispositions, le Conseil Municipal a fixé la participation des communes aux charges de scolarisation des enfants, inscrits à l'école Eugène Laurent, à 750 € par enfant.

➔ **SIEACA - EAU - RAPPORT SUR LA QUALITE DE SERVICE 2018**

Les communes d'Auty, Caussade, Cayriech, Labastide de Penne, Lapenche, Lavaurette, Montalzat, Monteils, Montfermier, Montpezat du Quercy, Puylaroque, Saint Cirq, Saint Georges et Septfonds ont transféré leur compétence d'eau potable au Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement Cande Aveyron.

Le fermier est la SAUR France. A compter du 1er Janvier 2011 la DSP avec la SAUR a été renouvelée pour une durée de 12 ans.

Les prestations confiées à SAUR France sont les suivantes :

- Gestion du service : Gestion des abonnés
- Mise en service des branchements
- Entretien de l'ensemble du réseau
- Renouvellement du matériel
- La collectivité prend en charge :
- Mise en service des ouvrages

Le nombre total d'abonnements sur l'ensemble des communes desservies est de 5 435 (Variation 2017/2018 : + 0.93 %). La commune de MONTEILS passe de 617 abonnés en 2017 à 629 en 2018 (+ 1.90%).

La principale ressource provient du captage et du forage du Cande à PUYLAROQUE en 2018, 892 848 m³ ont été produits (857 532 m³ pour 2017 soit une augmentation de 4.10 %).

La consommation de la commune de MONTEILS a été de 76 988 m³ (70 781 pour 2017 soit une augmentation de 8.80 %).

Conclusions de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sur les résultats 2018 de la qualité de l'eau :

- Eau de bonne qualité bactériologique
- Eau douce
- Valeur en Nitrates conforme à la norme
- Pesticides : par de dépassement de la norme sur la période

Ce rapport est consultable sur le site : www.services.eaufrance.fr

➔ SIEACA - ASSAINISSEMENT - RAPPORT SUR LA QUALITE DE SERVICE 2018

Les communes de, Cayriech, Lapenche, Monteils, Montpezat du Quercy, Puylaroque, Saint Cirq et Septfonds ont transféré leur compétence d'assainissement collectif au SIEACA.

Les prestations confiées à SAUR France sont les suivantes:

- Gestion du service
- Gestion des abonnés
- Mise en service des branchements
- Entretien : de l'ensemble des ouvrages
- Renouvellement : des appareillages

Le nombre d'abonnés est passé à 1679 au 31/12/2018.

La commune de MONTEILS passe de 223 abonnés en 2017 à 226 abonnés en 2018.

Ce rapport est consultable sur le site : www.services.eaufrance.fr

Etat Civil



Naissance



Mariage



- FLIPO Ginette le 29 septembre
- ALAUX Georges le 05 octobre
- BRIAN Marie-Thérèse le 22 octobre
- NEBOT Claude le 28 novembre

Décès



➤ Travaux Chemin des Rouges

Les travaux chemin des Rouges continuent. Sur la tranche 1, l'ensemble des bordures est maintenant posé. Les trottoirs sont prêts à recevoir le revêtement final dès que le temps le permettra. Les luminaires sont en cours

d'installation...

Sur la tranche 2, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie, ont débuté comme prévu début décembre. Suivra ensuite l'enfouissement du réseau Télécom. Une fois tous ces travaux terminés, l'entreprise Teysseidou pourra intervenir pour la réalisation des travaux de voirie.



➤ Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. **Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.** Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

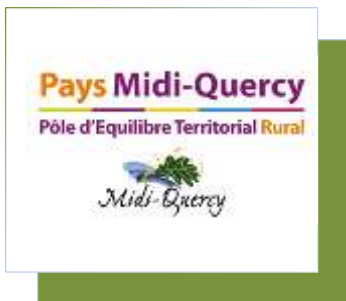
Vous n'êtes pas encore inscrit, rendez-vous dans votre Mairie ou demandez votre inscription en ligne sur le site du service public :

<https://psl.service-public.fr/mademarche/InscriptionElectoral/demarche?execution=e1s1>

Vous pouvez désormais vérifier en ligne votre inscription électorale et votre bureau de vote. Pour cela, consulter le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>





➤ Un contrat cadre : le contrat de Transition Ecologique

Le Pays s'est engagé depuis 2004 dans la voie de la transition énergétique et a consacré des moyens importants à cette thématique. Les résultats encourageants du plan climat, la vulnérabilité financière des habitants et leur dépendance à l'énergie fossile pour les transports l'ont engagé à continuer sur la voie d'un territoire à énergie positive.

La mobilité, la performance énergétique de l'habitat et les énergies renouvelables restent des enjeux majeurs pour l'avenir. C'est pourquoi le Pays Midi-Quercy a répondu à l'appel à projet national du ministère de la Transition écologique et solidaire dans lequel il soutient de manière forte son envie de poursuivre son engagement pour la transition énergétique.

Lauréat en juillet 2019, le PETR considéré comme un des territoires pilote a pour ambition d'animer un programme d'actions avec l'ensemble des acteurs du territoire publics comme privés (associations, entreprises, collectivités etc..).



Le CTE permettra de concrétiser les axes forts du PCAET du PMQ qui vient d'être finalisé, en priorisant des thématiques cruciales pour notre territoire : la rénovation thermique des bâtiments ; l'économie circulaire, les Energies Renouvelables, la mobilité alternative et la biodiversité.

La signature officielle du Contrat de Transition Ecologique (CTE) du PETR du Pays Midi-Quercy (la 1^{ère} en Région Occitanie) a eu lieu le mercredi 4 décembre 2019 à la salle des fêtes de Génèbrières. En présence du

préfet de Tarn-et-Garonne, de l'ADEME, du Pays Midi-Quercy et des nombreux partenaires de la démarche. Ces derniers se sont réunis autour du message vidéo de la secrétaire d'état au ministère de la transition écologique et solidaire Mme Wargon.

➤ Le Pays Midi-Quercy vous accompagne dans vos projets de rénovation !

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie, améliorer votre confort, adapter votre logement à un handicap ? Sous conditions de ressources, le dispositif de l'OPAH du Pays Midi-Quercy s'adresse à vous.

Un accompagnement personnalisé est mis en place par le PETR du Pays Midi-Quercy avec un animateur, qui monte les dossiers de demande de subvention et reçoit lors de permanences en mairies sur RDV.

Vous êtes habitant du Pays Midi-Quercy ? Bénéficiez du conseil gratuit et neutre d'un professionnel pour rénover thermiquement votre habitation. C'est simple, gratuit et efficace ! Vous connaissez l'OPAH (opération pour l'amélioration de l'habitat), le Pays Midi-Quercy offre un service en complément visant la rénovation thermique de votre logement. Bénéficiez gratuitement d'un accompagnement personnalisé et neutre pour la rénovation thermique de son habitation.





Un conseiller sera à votre écoute et se rendra chez vous pour vous aider dans vos choix liés à la performance énergétique de votre logement, impactant ainsi directement sur votre facture d'énergie et sur l'environnement.

Pour plus d'informations : Mme Sandrine PRADIER, Chargée de mission Habitat au PETR du Pays Midi-Quercy :

habitat-paysmidiquercy@info82.com / 05 63 67 74 95

➤ Produisons ensemble l'énergie verte de demain !

Nous vous invitons à participer concrètement à la transition énergétique du Pays Midi-Quercy !

Du solaire en Midi-Quercy ! Voici un peu plus d'un an que la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Midi Quercy Energies Citoyennes » a été créée pour développer, investir, réaliser et exploiter les énergies renouvelables.

En 2019, la SCIC a produit ses premiers kWh d'électricité issues du photovoltaïque grâce à la mise en service de 5 installations sur les communes de Laguépie, La Salvetat Belmontet, Lavaurette, Caylus et Nègrepelisse.



Exemples de projets mis en service :

- Le tennis couvert a été réalisé sur la commune de Nègrepelisse d'une puissance de 36 kWc et une production estimée à 43 524 kWh/an.
- Les ateliers à Lavaurette d'une puissance de 8,91 kWc et une production estimée à 10 692 kWh/an
- Des logements au lieu-dit « La salle » (Caylus) d'une puissance de 9 kWc et une production estimée à 11 411 kWh/an

La commune de Nègrepelisse met à disposition la toiture des ateliers municipaux, pour une installation photovoltaïque (d'une puissance de 100 kWc), pour une mise en service prévue pour juin 2020.

Par ailleurs, la SCIC étudie le potentiel de développement de cette énergie renouvelable autant au niveau de bâtiments communaux agricoles ou de particuliers. Ainsi de nombreuses toitures sont également en cours d'étude ou de délibération pour validation, prenant en compte les contraintes géographiques, techniques, et climatiques comme la mairie de Verlhac-Tescou pour un projet potentiel de 9 kWc.

La SCIC a également organisé ou participé à de nombreux événements sur le territoire dans le but de promouvoir et de sensibiliser la population à l'activité de cette société.

Agissons ensemble pour l'avenir de notre territoire : devenez sociétaire de la coopérative et prenez part aux choix qui seront fait. Vous pouvez bien entendu, proposer un site de production d'énergie renouvelable...ou de transition énergétique afin de faire grandir ce projet citoyen !

Si vous êtes intéressés pour suivre le projet, échanger avec nous à ce sujet – un seul contact :

scic.petr.pmq@gmail.com ou 05 63 24 60 64



➤ Objectif emploi : Le Plan Local Insertion Emploi !

Choisir un parcours PLIE ? Un engagement constructif

Comment ça marche ?

J'habite le Pays Midi-Quercy, je souhaite être accompagné dans mes démarches de recherche d'emploi, dans la construction de mon projet professionnel, j'envisage une reconversion professionnelle, je souhaite me

former ou accéder à une qualification.

Je m'engage dans un parcours PLIE.

Mes prescripteurs :

Pour bénéficier du PLIE, je m'adresse à mon conseiller Pôle Emploi, aux services sociaux du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ou aux élus de ma commune.

Mes accompagnateurs :

3 opérateurs vous accompagnent : les Espaces Ruraux Emploi Formation du Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron, du Quercy Caussadais, et du Quercy Vert Aveyron.

Comment ça marche ?

J'habite le Pays Midi-Quercy, je souhaite être accompagné dans mes démarches de recherche d'emploi, dans la construction de mon projet professionnel, j'envisage une reconversion professionnelle, je souhaite me former ou accéder à une qualification.

Pour plus d'informations : plie.midi.quercy@info82.com ou 05 63 26 23 28



➤ Les groupements d'achats citoyens en Pays Midi-Quercy



Un groupement d'achat citoyen est un collectif de personnes qui s'unissent et s'organisent afin d'acheter régulièrement des produits, bruts ou transformés, directement chez des agricultrices et agriculteurs locaux. En diminuant les intermédiaires et les transports de marchandises, la consommation se fait plus respectueuse de l'environnement, mais aussi plus solidaire, puisqu'elle assure un meilleur revenu aux producteurs.

Quels avantages ?

L'assurance de manger des produits frais, qui n'auront pas parcouru des distances déraisonnables pour arriver jusqu'à l'assiette ; une rémunération plus juste du producteur qui aura bien mérité la valorisation de son travail ; le plaisir de partager une nouvelle aventure entre consommateurs et producteurs résidant sur le même territoire, que du bonheur pour tous !

Toute personne habitant le Pays Midi-Quercy peut prendre part à ces groupements et s'associer à cette aventure à la fois collective et participative. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus d'information, contactez :

l'ADEAR au 05 63 93 57 46 / 06 04 75 83 03) ou le CIVAM Semailles au 06 35 90 43 24.



Ce projet est porté par le Pays Midi-Quercy dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT) en partenariat avec deux associations, l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et le CIVAM Semailles (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural). Il bénéficie des aides financières de la Région et de l'Europe.

➔ Pour une cantine de qualité en Midi-Quercy

Le Projet Alimentaire de Territoire du Pays Midi Quercy a défini comme objectif le développement de l'approvisionnement des cantines du territoire en produits locaux et/ou bio.

Cet objectif est renforcé par l'évolution récente de la réglementation dans ce domaine.

La loi Egalim, votée en octobre 2018 prévoit l'obligation d'atteindre 50% de produits sous signe d'origine et de qualité (dont 20% de bio) dans la restauration collective à partir de 2022.

Notre territoire est doté d'une diversité de l'offre alimentaire permettant de remplir les conditions d'une restauration collective de qualité, en la faisant évoluer vers les attendus de la loi.

S'impliquer dans une restauration collective de qualité, c'est aussi sécuriser la production locale auprès des producteurs qui s'y engagent, c'est remettre du sens, du lien de proximité entre la production du territoire et ceux qui la consomment.

Le Pays Midi Quercy propose d'accompagner les établissements publics gestionnaires de restauration collective dans ces évolutions et de développer leur approvisionnement en produits locaux. Une enquête a été réalisée en 2019 auprès des gestionnaires de cantines. Puis une réunion a permis de mobiliser les différents acteurs sur ce thème. Des actions, visites, animations, formations seront organisées prochainement sur ce thème.

Pour plus d'informations : circuitscourts-pmq@orange.fr ou 05 63 24 60 64



Animations

Evènements à venir



Reveillon
31 Décembre

Comité des Fêtes
Salle Côté Lère



Vœux Municipaux
10 Janvier 19h

Salle Côté Lère



Soirée Country
01 Février

Asso. Just Country
Salle Côté Lère



Loto de l'école
08 Mars

Asso. des Parents d'Elèves
Salle Côté Lère



Spectacle Théâtre Ecole
20 Mars

Salle Côté Lère



Les Goupils
28 Mars

Salle Côté Lère



Vide Dressing
05 Avril

Asso Les Portemanteaux
Salle Côté Lère



Les Voix du Coeur
19 Avril

Salle Côté Lère



Soirée Country
25 Avril

Asso Just Country



1.2.3. Monteils
20 ans !
16 Mai



Bourse Moto
06 Juin

Asso Les Goupils 82
Salle côté Lère

Aujourd'hui, malgré une mise en page à l'identique, vous remarquerez sans nul doute, que la configuration de cette chronique efface de manière ordonnée, la tonalité générale des articles précédents.

Et pour cause.

Dès à présent, une page se tourne. Hors nostalgie et sans amertume, cette dernière referme définitivement les chroniques du Coup de projecteur consacrées à des villageois de tous horizons.

Depuis quinze ans, soit de 2004 à ces jours derniers, quelque soixante-dix nouvelles précieuses, parfois en portraits croisés, sont venues enrichir au fil du temps le bulletin municipal, grâce aux récits de Monteillais particulièrement méritants.

Durant nos rencontres épisodiques, entre convivialité et partage, selon les informations dévoilées par les acteurs de l'édito, certains d'entre vous se sont abandonnés rapidement à la confiance quand d'autres ont ouvert leur porte, dans un premier temps à minima, avant de se livrer en toute confiance, avec quelquefois une petite fenêtre entrouverte sur l'intime, préservé et naturellement non divulgué.

De fait, le bonheur de distiller son parcours quel qu'il soit, l'envie de raconter de savoureuses anecdotes, la mise en récit de soi, de s'exprimer en toute latitude puis d'être publié auprès de ses compatriotes, ont rencontré ici, l'indépendance et la liberté de ton propres à toutes histoires quelque peu hors du commun. Aussi, soit dans l'extrême félicité ou dans l'empathie maîtrisée, mais continûment empreint d'une grande authenticité sans équivoque, le Coup de projecteur a mis en pleine lumière de fervents individus enthousiastes, passionnés par leur métier, leur hobby ou encore leur divertissement.

Je ne saurais terminer ces quelques phrases sans évoquer la bienveillance de Monique Ferrero, maire de 2001 à 2014 et de Jacques Soulié, premier magistrat de la commune depuis 2014, sans qui cet edito n'aurait jamais existé. D'où, affranchie par le choix des acteurs et la rédaction des articles, la liberté d'expression a été le maître mot de cette belle et grande aventure humaine, complice entre vous et moi.

Grand Merci à tous.

A bientôt. Hypothétiquement ...

A.R

Sans oubli toujours préjudiciable, cette rétrospective s'accorde, en principe, sur l'exhaustivité d'histoires éclectiques balayées par le faisceau du Coup de projecteur.

Les acteurs sont cités dans un ordre chronologique, à partir de 2004, avec le titre de leur reportage respectif.

Noël DUPLAN, Chef régional de l'Armée secrète, Résistant, « Parcours d'un Combattant ». Jean-Luc NESPOULOUS, Professeur émérite des Universités, médaille d'argent du CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique, « Le savoir partagé. Honoré par le CNRS ». Christophe MASSIP, chef de cœur, « La chorale Les Voix du cœur ». Marcel DARASSE, maire adjoint, « Le moulin du Pouget orphelin de son meunier ». Annick LAFONTAINE, chorégraphe, « Mon cœur est à Monteils ! ». Bernard BORDARIES, chef

cuisinier du restaurant Le Clos-Monteils, jazzman, « Du swing dans la cuisine... ». Sophie CAZELES, présidente du comité des fêtes, « Dix filles, quatre garçons...deux passions, la commune et la fête ». José BARREAU, occitaniste, proviseur du lycée Claude-Nougaro. Michel PICARD, artisan boulanger-pâtissier, cycliste amateur, « Fervent adepte du Paris-Brest ! ». Claude SOUBIRANO, Luc MOINE, Jean-Pierre PETITEL, le semi-marathon de la commune, « Une course entre nature et culture ». Le chantier international, « Mur en pierre et maisonnette ». Le lycée Claude-Nougaro, « A l'heure solaire et scolaire ». Bernard FREZAL, président de l'Acca, Association Communale de Chasse Agréée, « La nature partagée ». Jacques VIDAILLAC, artisan coiffeur, collectionneur de voitures anciennes, « Passion coiffante et décoiffée ! ». Armonia DERRUA, présidente du Foyer monteillais « Les trente ans du club ». Pierre DEJEAN-SERVIÈRES, PDG de l'entreprise éponyme, « Les Clefs de la réussite de Pierrot Dejean-Servières ». Domenica BARBISAN, centenaire, « Nina ». Le parc de la Lère « De l'Oxygène dans la chlorophylle ». Jean GRANIE, taxidermiste, « L'art de paille et de plumes ». Franck Roberties, vigneron, le tableau Saint-Jean-Baptiste au pied de la Croix rejoint l'église, « Une si longue absence...de l'ombre à la lumière ». Joël BORDERIES, responsable pôle urbanisme DDE, à Caussade, « Profession : chercheur d'altitude ». Les trente et un pigeonniers de la commune, « Emblématique ! ». Monique PONZIO, présidente de l'association 1,2,3 Monteils, « Des filles au top ! ». Les vignes de Monteils, « En rouge et noir ». Cirio SOCCOL et Elie GRANIE, Résistants, « Hommage et reconnaissance ». Les trois moulins de Monteils, moulin de Poulidot, Irène et Marcel CARABY, moulin de Tarayre, Marc COUDERC, moulin du Pouget, Paulette et Marcel DARASSE. Christophe MASSIP, notaire, « Interview ». A Monteils, « La poule noire chante encore ! ». Le concours de cuisine des associations locales. Jeannette MARTINASSO, maire, « Bonjour Madame le Maire ». Menu de fête, deux Monteillaises à l'affiche, Nathalie ROUMIGUIE et Laure BORIE. Robert ROUQUETTE, PDG de l'entreprise éponyme, « Le travail comme passion ». Anne-Marie RANTET-POUX, pharmacienne, écrivaine, « Rencontre insolite sur la toile ». Cécile ZYGALSKI, secrétaire de direction, artiste photographe, « Cécile flashe sur l'acier ». Salut les artistes, Monique VIDAL, peintre et Dominique PUECH, musicien. Les associations monteillaises passent à table. Le lavoir ou comment laver le linge sale entre voisines. Alexandra VALES, maire adjointe, « Je te donne, Il suffira d'un signe ». Sophie-Anne MATHIEU, étudiante, chanteuse, « Itinéraire enchanté sans fausses notes ». A table, Sandrine HUSSON, Guy PORTAL, Bernard FREZAL. Julien AVIGNON, graphiste, « Du graff des champs à l'art contemporain des villes ». Petit journal de campagne, Monique FERRERO et Jacques SOULIE, maires. Histoire de la petite école communale devenue groupe scolaire Eugène-LAURENT. Bernard BORDARIES, chef cuisinier, « Au menu, cinquante ans de cuisine ». Patrimoine mémoriel, « Le monument aux morts. Les commerçants Néo-Monteillais: Laétitia DUCHEL,coache sportive, Bernard et Jacques BALET, poissonniers, Eric HUBSCHWERLIN et Jean-Christophe ADINE, garagistes, Didier BINOIST, ferronnier d'art. Historique ! Elections cantonales, Monique FERRERO, conseillère départementale du canton Quercy-Rouergue et Véronique RIOLS, conseillère départementale du canton Aveyron-Lère. Repas de fête, Guy SABATIER, chef cuisinier, Damien AMATRUDA, œnologue. Denis ROYER, maraîcher, « Fier d'être paysan ! ». Exposition, Un autre regard sur la culture, Bernard PERRONE, peintre et aquarelliste, en compagnie de Micheline PERRONE. Nouvelle implantation pédagogique, Le lycée d'enseignement général et technologique Claude-Nougaro invite le lycée professionnel Jean-Louis Etienne. La fabuleuse histoire de JOSEPHINE et CHARLES. Pierre LASSERRE, agriculteur, fondateur du lycée privé Clair-Foyer à Caussade, « Le don de soi ». Jérôme GASC, chef d'entreprise, « C'est la Class qu'il préfère ». Monique DEJEAN-SERVIÈRES, chef de service à l'Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées, présidente de l'Université populaire de Caussade, « Adhérons ! ». Claire ROUMY, présidente des archers du Caussadais, « Adhérons ! ». Nicole et Daniel PATAULT, champions de France de danses de salon, « Les Monteillais dansent avec les stars ». Christian AUZEL, chef d'orchestre, créateur du premier karaoké mobile de France, « Cinquante ans de vie rock'n'roll ». L'hébergement touristique de la commune, Monique FERRERO, Jacques

Projecteur sur

SOULIE, maires, gîte communal classé cinq épis, « Et, si c'était là... », Gisèle BOURRAT, propriétaire du gîte répertorié trois épis « Le pigeonier de Guillaynes », Cédric RASELLI, propriétaire de la maison d'hôte « Les Boulbènes », Monique FERRERO, directrice départementale des Gîtes de France, propriétaire du gîte classifié quatre épis « MomacaHome ». Solange DUMAS, présidente de l'association Les Orphelins du Cameroun, « Le don de soi ». Sandryne TORTOSA, coache sportive, « L'élégance du muscle », Vitaform. Annick LAFONTAINE, chorégraphe, professeur de danse, « La poésie du mouvement », Espace danse Annick L. POPY

LEON ou la magie de Noël de la place du Pigeonnier. Alain CLAUDIN, directeur d'une structure régionale de la société Air Liquide, Centième anniversaire de l'Armistice, « Le devoir de mémoire : le monument aux morts ». Sylvie DEJEAN, couseuse, « Chapeau l'artiste ! ». Didier RENAUX, side-cariste baroudeur, « Explorateur de l'extrême grand froid, le lac Baïkal ».

Avant de conclure, dans le respect et la tristesse, j'adresse une pensée amicale à celles et ceux qui nous ont quittés durant cette période.

Grand Merci à tous.

A bientôt. Hypothétiquement...

André RAMONEDA.



Monteils Services



- Salle Côté Lère
- 05 63 93 18 89



- Gîte "et si c'était là"
- 05 63 20 72 62



- Espace Bon Temps
- 05 63 93 18 65



- Ecole 05 63 63 10 02
- Centre de Loisirs 05 63 93 70 26



- Lycée Claude Nougaro
- 05 63 92 02 50



- Gendarmerie
- 05 63 93 06 00



- Saur Dépannage
- 05 81 91 35 07



- Préfecture
- 05 63 22 82 00



- Communauté de Communes
- 05 63 93 28 66



- PETR Midi-Quercy
- www.pays-quercy.fr



- Centre Anti poison de Toulouse
- 05 61 77 74 47



MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
Lundi-mardi- jeudi-vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 17h

Fermeture à 18h le vendredi
Téléphone : 05 63 93 13 39

Fax : 05 63 93 17 88

E-mail : accueil@mairie-monteils.fr

Site internet : www.mairie-monteils.fr



Monteils sur votre smartphone



Play Store



App Store

Les numéros d'urgence :



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Hébergement
d'urgence

115 24h/24 et 7j/7
APPEL GRATUIT

Les chemins de Monteils Numéro 75 / Décembre 2019 - Publication de la Mairie de Monteils 82300
Directeur de rédaction et publication : Jacques SOULIE